

COMPOSITION DE JURY DU CERTIFICAT D'UNIVERSITE 2024-402

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
Vu la proposition du directeur de la faculté de droit,

ARRÊTE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition du jury d'examens de **CU (certificat d'université) MEDIATION**

pour la **validation du certificat CU médiation** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Béatrice GORCHS-GELZER	MCF
Vice-président ➤ Carole OLLAGNON-DELROISE	Intervenant professionnel
Membres ➤ Sandrine THOMAS	Intervenant professionnel

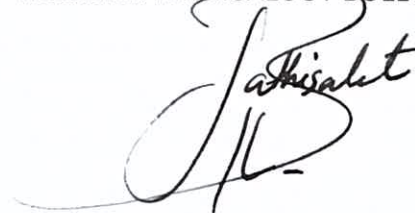
Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la faculté de droit sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : Le directeur général des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de la faculté de droit, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 22 novembre 2024

Philippe GALEZ

Par délégation, le Doyen,
Motahareh FATHISALOUT BOLLON



Ampliation aux membres du jury d'examens